



ARRÊTÉ

constatant l'élection tacite des juges suppléantes et juges suppléants, des juges assesseures et juges assesseurs, des procureures et procureurs extraordinaires et des juges de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire, du 19 mars 2026

4 mars 2026

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 55, alinéa 5, 122 alinéa 1 et 123 alinéa 3 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu les articles 19, 24, 25, 115 à 116D, 119B à 119E et 180 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu les articles 1, 5, 5B, 76, lettre c, 82A, alinéa 1, 83, alinéas 2 à 4, 91, alinéas 2 et 3, 103, alinéas 2 à 4, 111, alinéas 2 et 3, 114, alinéas 2 et 3, 117, alinéas 2 à 7, 135, alinéas 1 et 2 et 136 de la loi sur l'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010;

vu l'article 2, lettre m de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 septembre 1985;

vu les articles 17, 62, alinéa 1, lettre c, 64 et 65 de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 27 août 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 29 août 2025, fixant au dimanche 19 mars 2026 la date du premier tour de l'élection générale par le Grand Conseil des juges suppléantes et juges suppléants, des juges assesseures et juges assesseurs, des procureures et procureurs extraordinaires et des juges de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire;

attendu que le nombre de candidatures présentées dans les délais légaux pour les fonctions de juges suppléantes et juges suppléants, juges assesseures et juges assesseurs, de procureures et procureurs extraordinaires et de juges de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire est égal au nombre de sièges à pourvoir;

attendu que l'élection des juges suppléantes et juges suppléants, des juges assesseures et juges assesseurs, des procureures et procureurs extraordinaires et des juges de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire du 19 mars 2026 est dès lors tacite,

ARRÊTE :

1. Sont élues et élus tacitement les juges suppléantes et juges suppléants, les juges assesseures et juges assesseurs, les procureures et procureurs extraordinaires et les juges de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire :

a. Tribunal civil

Juges suppléantes et juges suppléants du Tribunal civil

YASSEEN Rabab
MATHEY-DORET DIT DORET Marc
WEHRLI Olivier
MEAKIN Raffaella
CORMINBOEUF HARARI Corinne
DE LUCIA Alessandro
TOSETTI Malini
FONTANET Stéphanie
HARYCH Vadim
BÜRGISSER SCHEURLLEN Nathalie
MARTINEZ GONZALEZ Andres
LACHAT Gregory (William)
BUCHELER Rémy
ABASSI CHRAIBI Mehdi
RIVKIN Xenia
DINSFRIEND Ghita (-DJEDIDI)
GIACCA Gilles

Juges assesseures et juges assesseurs de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers représentants des groupements de locataires

AESCHIMANN Gordon
ALDER Esther
BAGNOUD Sophie
BAGNOUD Martine
BEN HAMZA Lucie (-NOIR)
BLANCHARD Jean
BOCCARD Damien (Baptiste)
BRANDAO Rui
DI RAFFAELE Gisèle
DOS SANTOS KRAMER Anabela
DRAMÉ Alpha (Oumar)
ELEZI Merita
GABBAI Dov
HULMANN Jean-René
KÄSER Guillaume
MATHYS DONZÉ Mélanie
MONNIER Clémence
RUSSO Laura
SANA Céline (-OPPLIGER)

SAVARY Thomas
STURCHIO Patrick
TRELLES Valérie (-BLAL)
HUSSAMI AL MADANI Mays
DINBERGS Irina

Juges assesseures et juges assesseurs de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers représentants des bailleurs

RECHBERGER Mathieu
MANGIACAPRA Yves
LENOIR Cédric
MOLINARI Alexandre
NATHAN Sabrina
RAVESSOUD Julie
LACROIX Cédric
MERCIER Philippe
MARET Katia (ZUFFEREY)
BAEZNER MARCEL Francine
AUBAREDA Jose
BORNATICI Laurent
BALLIF Yvan
TURRETTINI Arnaud
TELLEY Philippe
TCHÉRAZ Arnaud
RODRIGUES DA SILVA Stéphane
SIDLER Stéphanie
FABRE Florence
HERRMANN Michael
KOULL Pierre-François
LAHLOU Raija
HERRERAS Frédéric
HAUPTLIN Patrick
GOSSELIN Frédéric
FANCELLO Frédéric
CROZET Stéphane
CINGRIA Olivier
DIRAC Yann

Juges assesseures et juges assesseurs du Tribunal des baux et loyers représentants des groupements de locataires

ALGELLY Mouna
AMSELLEM Benedicte (-OSSIPOW)
BLANCHARD Jean
CARMONA FISCHER Marozia
CARTIER Simone
GEX Mathieu
GRECUCCIO Ugo
HULMANN Jean-René
LEHOTZKY Nora
MODICA Francesco
PULJIC Nevena
VERMEIL Charlotte
WOODCOCK Yann

Juges assesseurs et juges assesseurs du Tribunal des baux et loyers représentants des bailleurs

AYAD Alexandre
GUIGNARD Catherine
WINKELMANN Laurent
ANDERSEN Christelle
GOOSSENS Zéna (-BADRAN)
BENSIMON David
BUGNA Emmanuelle
RYCHNER Guillaume
GURBANOV Tatiana
CASO Constantino (Constantin)
DAYEN Benedicte
FENIELLO Silvia
NESE Adriano
ZARB Delphine
FERRIER Daniel
SÉCHAUD Charlotte

b. Tribunal pénal

Juges suppléantes et juges suppléants du Tribunal pénal

FEDELE Claudio
BOLIVAR Manuel
BARTH Thomas
LAVERGNAT Michaël
JORDAN Virginie
SANTONINO Laura
VAFADAR Reza
HESS Eric
ARNOLD Yann
CRISTIANO Raphael
LACHAT Boris
LATAPIE Vincent
DOLON Eve
DEGNI Pierluca
GISIN Matthieu
MARQUIS Julien
BURGENER Fabio
SCHNEUWLY Clara
DROZ Gaétan
DE CANDOLLE Guillaume
VILLA Camille
GEGA Endri
SANGIN Yama
SUAREZ Sofia (-BLASER)
ZIHLMANN Sylvain

Juges assesseures et juges assesseurs du Tribunal criminel

HARTLIEB Noyemi (Nelly)
GLASSON Valérie
SCHULER Stéphane
ZWETTLER Stephan
GLASNER Daniel
MERIBOUTE Nadia
BERTINAT Marie-Agnès
DRAMÉ Moussa Gnaki
COUPY Nathaniel
MONNEY Patrick
LOMBARD Christine
ROULIN Dominique
FARJANI Mohanad
DOUALA Francine
ROMANENS Mathieu
SPAHNI Olívia
STRUMMIELLO Sara
VINCENT Sarah
VESELI Arta

c. Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant

Juges suppléantes et juges suppléants du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant

HELFENSTEIN Audrey
JAQUIÉRY Virginie
MAULINI Camille-Lucie
ZEHNDER Diana (LETTIERI)
BERNARD Elisabeth
LARDI PFISTER Barbara
NEPHTALI Laurent
MICHON RIEBEN Fabienne

Juges assesseures et juges assesseurs membres d'organisations se vouant statutairement depuis 5 ans au moins à la défense des droits des patients

MISEREZ Laurence
GUISAN Jean-Paul
STURM Gabrielle (Elisabeth)
DE FUSCO FEHLMANN Mirella
DAO LAMUNIERE Marie (Ildiko)
HÉRITIER Dominique

Juges assesseures et juges assesseurs travailleurs sociaux ou autres spécialistes du domaine social

DEROUELLE Jean-Paul
PICCOLI Adriano
MUJI Nazlie
MUZLIJAJ Leonida
BARRAS Zuzanna (-SKUPIENSKI Suzanne)
LOUVRIER Anne
ESTOPPEY Christine

TOURNIER Vincent
CHRISTINAZ Alexandra (-BERNARDI)
PIN Marie
LECHENNE Fanny
CHANSON Anouk (SAVARY)
GMÜR Sibylle
WICHT Olivier
CHERVAZ DRAMÉ Mireille
DARD Pierre-Alain
KÖTHENBÜRGER Bernhard
VILLARD Mélanie
AMATO Eric
SPIESS Corinne
DUPUIS Isabelle
BRANDER Fanny
JANIN Pascal

Juges assessseures et juges assessseurs psychologues

LEVY Christine
MONTFORT Véronique (-WASEM)
BAVAREL Agnès
LEUZZI BOARETTO Nadia
DUCRET Monika
GIACOMINI Dario
MORI Paola
CHEVALLEY Frédéric
BAGNOUD Laurence (-ROTH)
ALBERTI Bérénice
CHRISTIN Annouchka (-ZINGG)
SCIPPA Loredana
CAVIEZEL Manolo
PINÖSCH Mélanie
GRANGE Florence (-ASTIÉ)
WEISZ Marie
VON GRAFFENRIED Caroline

Juges assessseures et juges assessseurs psychiatres

DUNAND Sarah
SOUCHE Alain
RAGETH Alexandra
MEILER Andri
LUTZ Christian
GOLAY Nicolas
ROSSELLAT Lionel
STEPANIAN Ragnetta
BALLY Nathalie
DORSAZ Oriane
DALANG Alexandra
KALOGEROPOULOU Eleni
CICOTTI Andrei
DALLON Christophe

d. Tribunal des mineurs

Juges suppléantes et juges suppléants du Tribunal des mineurs

MAURON Véronique
LA SPADA Camille (ODIER)
FAUCONNET Guillaume
KRISAFI REXHA Ana
COHEN Jonathan
ARRIGONI Moira
NATALE Livio

Juges assesseures et juges assesseurs spécialistes de l'éducation

EMERY Pascal
SPIELMANN Christian
HASSBERGER Bayla
BRAWAND SCHMIDT Christine
DUCHÊNE Nicole
CIUCLEA Luca

Juges assesseures et juges assesseurs médecins

DĂNIKER Isabelle
PRALONG Jacques
KAPLUN Marc
BURKHARDT Sandra
MAHLER Per (Per Bo)
LAHARPE Romano

e. Tribunal administratif de première instance

Juges suppléantes et juges suppléants du Tribunal administratif de première instance

BERTHOUD Antoine
MALEK-ASGHAR André
ZÜRCHER Romaine
VON NIEDERHÄUSERN Gregory
MOUTINOT Arnaud

Juges assesseures et juges assesseurs pour les causes relevant de l'application de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) du 25 janvier 1996 représentants d'organisation de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement.

KARR Jean-Michel
AUBERT Suzanne (-LEBET)
BARTHASSAT Manuel

Juges assesseures et juges assesseurs pour les causes relevant de l'application de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) du 25 janvier 1996 représentants des organisations de défense des locataires

SCHASCA Diane (-BRUNONI)
SIMOES Carine
GROBET Leila

Juges assesseures et juges assesseurs pour les causes relevant de l'application de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) du 25 janvier 1996 architectes représentant les milieux de leur branche

ESTOPPEY Thierry
HILTBRAND François

Juges assesseures et juges assesseurs pour les causes relevant de l'application de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) du 25 janvier 1996 représentants des milieux immobiliers

CLÉRIGO CORREIA Nadia
BOLSTERLI Claire
ANGELOZZI Philippe

Juges assesseures et juges assesseurs spécialisés en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique pour statuer en matière de constructions

SCHASCA Diane (-BRUNONI)
PACOT Julien
MÜLLER Aurèle
STENDARDO Carmelo
CALAME Oleg
ANTONIOLI Loïc
BUSCAGLIA Sylvie
PENET Stéphane
KOECHLIN Isabelle (-NIKLAUS)

Juges assesseures et juges assesseurs spécialisés en matière immobilière pour statuer en matière d'estimation et d'indemnisation en cas d'expropriation

FABJAN Andreas
HILTBRAND François
BOLSTERLI Claire
NAGY Etienne
SHAUKAT Samia
BENNAÏM Gary
SCHASCA Diane (-BRUNONI)
MÜLLER Aurèle
DELFIN Jean-Christophe
SAUTAUX Aude

Juges assesseures et juges assesseurs spécialisés dans les affaires fiscales pour statuer en matière fiscale

DEMATRAZ Laurence (-JEANNERET)
HAINAUT Jean-Marie
WASEM Jean-Marc
FONTAINE Philippe
DE LUCIA Pascal
KUDRYAVTSEV Yury
GÖTTE Carolina
LIDEIKYTE HUBER Giedre
ABRAR Federico
GARCIA David

f. Cour de justice

Juges suppléantes et juges suppléants de la Cour de justice

BONARD Yves
FASEL Serge
BERARDI Gian Luigi (Jean-Louis)
ZWAHLEN Guy
FALTER Danièle
JEANDIN Nicolas
JORDAN Romain
DONATIELLO Giuseppe
HOFMANN David
GALEAZZI Doris
WINIGER Aliénor
ROUX-FOUILLET Anne
BUNGENER Pierre
PIQUEREZ Laurence
COSTA Marie Josefa (Marie-Josée)
KOLLY Maëlle
MEHMETAJ Liburn
BONAZ Lucile
TAPPONNIER Catherine
CORBOZ Henri
GAVILLET Aurélie
SCHNEIDER Nina
BIBAS Laura (-FRIJA)
BAVAREL Dominique
YAMMINE Elodie
MEIER Anne

Juges assesseures et juges assesseurs de la chambre de surveillance bénéficiaires du titre d'expert-réviseur agréé au sens de la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs du 16 décembre 2005

HOWALD Mathieu
HUGUENIN Anthony

**Juges assesseures et juges assesseurs de la chambre des baux et loyers
représentants des groupements de locataires**

AMSELLEM Benedicte (-OSSIPOW)
ANTHONIOZ Jean-Philippe
MIZRAHI Laurence

**Juges assesseures et juges assesseurs de la chambre des assurances sociales
représentants des salariés/assurés**

CORTHAY Claudiane
DI TULLIO Antonio (Massimo)
KERELEZOV Toni
LUZZATTO Christine (-FRAUCHIGER)
SOARES Teresa
SPEDALIERO Maria (-SAGASTEGUI CANALES Esther)
TARRIT Christine (DESHUSSES)
ARCE Yda (Andrea)
RUDERMANN Michael
PETITAT Pierre (Bernard)

**Juges assesseures et juges assesseurs spécialistes de l'éducation de la chambre
pénale d'appel et de révision**

BALMER MASCOTTO Tristan
ROULLET Michèle
AELLEN Brigitte (-QUEVEDO)
ISMAILI Ilir

**Juges assesseures et juges assesseurs de la chambre des baux et loyers
représentants des milieux immobiliers**

MEINEN Sarah
FERRERO Jean-Philippe
DAUDIN Nicolas
ZINGGELER Mathias
TOURNAIRE Damien

**Juges assesseures et juges assesseurs de la chambre des assurances sociales
représentants des employeurs**

STOLLER FÜLLEMANN Monique
DORDEA Dana-loana (Dana)
BIOT Michael
FAVRE Anny
ROBINSON Larissa (-MOSER)
WEBER Christine (-FUX)
PEREZ Andres
BERENS TOGNI Saskia
MABILLARD Yves
SCUDERI Massimo

Juges assesseurs et juges assesseurs de la chambre de surveillance titulaires du brevet d'avocat

RAMELET Alisa
BÖHLER Alexandre
BLINOVA Ekaterine

Juges assesseurs et juges assesseurs médecins de la chambre pénale d'appel et de révision

ALIZADEH Navid
AEBI Raffaella
DOLEA Carmen-Mihaela

Juges assesseurs et juges assesseurs de la chambre pénale d'appel et de révision

JUNOD Pascal
MAURON Nehanda (-MUTAMBIRWA)
WICKI Guy
KNAPP Fabienne
LIONDJO Cynthia (MEWE)
GOMES DE ALMEIDA José (Manuel)
GARCIA Serge
TRAUSSNIG Matthias
SAGLAM Özgür

Juges assesseurs et juges assesseurs de la chambre des prud'hommes représentant les employés

BRAGAR Valeriy
EMMENEGGER Roger
RODRIGUEZ Karine
WITZIG Aurélien
ZEHNDER Thierry
CHINARRO Filipa
FLÜCKIGER Monique

Juges assesseurs et juges assesseurs de la chambre des prud'hommes représentant les employeurs

FAVARGER SCHMIDT Marie-Noelle
PANNO Claudio
FAVRE Nadia
LHÔTE Pierre-Alain
RUDERMANN Michael
MAC PHAIL Fiona

g. Cour d'appel du pouvoir judiciaire

Juges de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire

THELIN Philippe
PAPPAUX VAN DELDEN-SCHULZ-NADLER Marie-Laure
BÖSCH Antoine

Juges suppléantes de la Cour d'appel du pouvoir judiciaire

LÄMMEL Valérie (-JUILLARD)
JACQUEMOUD Laura (-ROSSARI)

h. Ministère public

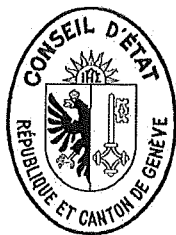
Procureurs extraordinaires

AUBERT Pierre
DENEREAZ Bernard

2. Le présent arrêté est publié dans la Feuille d'avis officielle.
3. Conformément aux articles 130B, alinéa 1, lettre b de la loi sur l'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010 (LOJ; E 2 05), 17, alinéa 4, 62, alinéa 1, lettre c, 64 et 65 de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985 (LPA; E 5 10), le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice (rue Saint-Léger 10, case postale 1956, 1211 Genève 1) dans les **6 jours** qui suivent sa publication dans la Feuille d'avis officielle. L'acte de recours doit être signé et parvenir à l'autorité ou être remis à son adresse à un bureau de poste suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse au plus tard le dernier jour du délai avant minuit. Il doit indiquer, sous peine d'irrecevabilité, l'arrêté attaqué, les conclusions de la recourante ou du recourant ainsi que les motifs et moyens de preuve. Les pièces dont dispose la recourante ou le recourant doivent être jointes à l'envoi.
4. Si elle n'est pas contestée, l'élection constatée par le présent arrêté est validée à l'expiration du délai de recours.

Communiqué à :

CHA (SVE, DSOV, DAJ, LG)	1 ex.
Pouvoir judiciaire	1 ex.
DIN (OCPM)	1 ex.
Sautier	1 ex.
Tous	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :